malte. & malte outdoor.

Mode d'emploi.

malte. & **malte outdoor.**
Les déambulateurs postérieurs compacts et polyvalents.

schuchmann®

Merci beaucoup.

Chère cliente, cher client,

nous souhaitons tout d'abord vous remercier d'avoir acheté notre produit et, ce faisant, de la confiance que vous nous accordez. Avant la première mise en service du produit, nous vous prions de lire attentivement le présent mode d'emploi et d'en tenir compte. Veuillez noter que, selon l'équipement, les remarques et les figures de ce mode d'emploi peuvent différer de votre produit. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques.

Information importante !

Veillez à ce que le présent mode d'emploi se trouve toujours sur le produit.

L'équipe **schuchmann**

Content.

1. Préparation. 05
1.1 Livraison 05
1.2 Mesures de sécurité avant l'utilisation 05
1.3 Conseil de recyclage 05
1.3.1 Emballage 05
1.3.2 Produit 05
1.4 Conservation du mode d'emploi 06
2. Description du produit. 06
2.1 Informations relatives aux matériaux 06
2.2 Description des symboles 06
2.3 Maniement / Transport 07
2.4 Champs d'application, utilisation conforme 07
2.4.1 Indications 07
2.4.2 Contre-indications 07
2.5 Utilisation non conforme/avertissements 07
2.6 Équipement du modèle de base 08
2.7 Liste des accessoires 08
2.8 Vue d'ensemble du produit 09
3. Réglages. 10
3.1 Plier / déplier le cadre 10
3.2 Poignées 11
3.2.1 Réglage en hauteur des poignées 11
3.2.2 Réglage de l'écartement des poignées 11
3.3 Bloqueur de direction 12
3.4 Pelote combinée bassin et siège 12
3.5 Ceinture pelvienne 4 points 13
3.6 Dispositif anti-bascule 14
3.7 Banquette 14
3.8 Barre de poussée 14
3.9 Appuis d'avant-bras 15
3.10 Poignée / boule pour appuis d'avant-bras 16
3.11 Frein à sabot 16
3.12 Frein à main bloqueur 16
3.13 Frein à main à poignées spéciales petite taille 17
3.14 Barre d'appui 17
3.15 Déflecteur 18
3.16 Rétro-frein 18
3.17 Panier de rangement 18
4. Nettoyage et entretien. 19
4.1 Nettoyage et désinfection 19
4.1.1 Nettoyage 19
4.1.2 Désinfection 19

Content.

4.2 Entretien 19
4.3 Maintenance 19
4.3.1 Consignes de maintenance 20
4.3.2 Plan de maintenance 20
4.4 Pièces de rechange 21
4.5 Durée d'utilisation et réutilisation 21
5. Caractéristiques techniques. 22
5.1 Dimensions **malte.** 22
5.2 Dimensions **malte outdoor.** 23
6. Garantie. 23
7. Identification. 24
7.1 Numéro de série/Date de fabrication 24
7.2 Version du produit 24
7.3 Version du document 24
7.4 Nom et adresse du fabricant, revendeur 24

1. Préparation.

1.1 Livraison

Dès la réception de votre produit, veuillez vérifier qu'il est complet, ne comporte aucun vice et n'a subi aucun dommage pendant le transport. Vérifiez la marchandise en présence de la personne qui vous la remet. En cas de dommages dus au transport, veuillez établir une liste exacte (constatation des dommages) en présence de la personne qui vous a remis le produit. Envoyez ensuite une réclamation écrite au revendeur correspondant.

1.2 Mesures de sécurité avant l'utilisation

L'utilisation correcte du produit, nécessite une initiation précise et méticuleuse de l'utilisateur, voire de l'accompagnateur. Avant la première mise en service du produit, nous vous prions de lire attentivement le présent mode d'emploi et d'en tenir compte. Il est possible que des parties du produit pouvant entrer en contact avec la peau chauffent sous l'effet des rayons solaires. En fonction de la durée et de l'intensité des rayons du soleil, la temperature des surfaces des différentes pièces peut dépasser 41°C et provoquer ainsi de légères brûlures en cas de contact direct avec la peau. Par conséquent, couvrez ces zones ou protégez l'appareil de la lumière directe du soleil.

1.3 Conseil de recyclage

Dans le souci de préserver et de protéger l'environnement, de prévenir la pollution de l'environnement et d'améliorer le recyclage des matières premières, veuillez tenir compte des remarques concernant le recyclage aux **points 1.3.1** et **1.3.2.**

1.3.1 Emballage

Il est conseillé de conserver l'emballage du produit pour tout transport ultérieur éventuellement nécessaire. Si vous devez nous renvoyer votre produit pour réparation ou dans le cadre de la garantie, veuillez utiliser si possible le carton d'origine afin que le produit soit parfaitement emballé. Veuillez recycler les autres matériaux d'emballage en fonction de leur nature.

⚠ **Ne laissez jamais les matériaux d'emballage sans surveillance, ils sont une source possible de danger.**

1.3.2 Produit

Une fois le cycle de vie du produit écoulé, veuillez apporter les matières premières utilisées pour le produit au recyclage en les triant selon leur nature (voir **point 2.1** Informations relatives aux matériaux).

1. Préparation.

1.4 Conservation du mode d'emploi

Conservez soigneusement le mode d'emploi et remettez-le avec le produit lors d'une éventuelle cession à des tiers. En cas de perte du mode d'emploi, une version actuelle à télécharger est disponible à tout moment sur www.schuchmann.de.

2. Description du produit.

2.1 Informations relatives aux matériaux

Le châssis et chacun des éléments sont fabriqués en aluminium et bénéficient d'un traitement anti-corrosion et d'un thermolaquage. Les appuis corporels et les appuis d'avant-bras sont en polyuréthane. La banquette est rembourrée et revêtue. Les éléments rembourrés sont en 100 % polyester et difficilement inflammables (selon DIN EN 1021-1+2).

2.2 Description des symboles

symbole	Description
	Respecter le mode d'emploi (selon ISO 7010)
	Il s'agit d'un dispositif médical.
	Le produit est conforme aux exigences du RDM.
	Fabricant du dispositif médical
	Date de fabrication du dispositif médical
	Avertissement concernant les points de coincement

2. Description du produit.

2.3 Maniement / Transport

Étant équipé de roues, le déambulateur postérieur n'est pas conçu pour être porté. Si la présence d'obstacles oblige à la porter, veuillez vous assurer que tous les éléments mobiles sont solidement fixés. Placez-vous ensuite à côté du déambulateur postérieur, attrapez le châssis à gauche et à droite en-dessous des poignées et soulevez-le ainsi par dessus l'obstacle. Pour transporter le déambulateur postérieur, pliez le cadre (voir **point 3.1**). Sur **malte mini.** (Taille 0), il n'est pas possible de plier le cadre ! Ramenez tous les réglages aux dimensions les plus compactes (rabattre la banquette, placer les poignées dans la position la plus basse etc.). Soulevez l'unité compacte en plaçant le pied au milieu à l'arrière du cadre et en attrapant celui-ci à gauche et à droite en-dessous des poignées.

2.4 Champs d'application, utilisation conforme

Les déambulateurs postérieurs **malte.** et **malte outdoor.** sont des produits médicaux de la classe risque 1 qui offrent aux utilisateurs autant de liberté que possible pour se déplacer dans des espaces intérieurs (**malte.**) ou extérieurs (**malte outdoor.**), en autonomie ou avec l'aide d'un accompagnateur. Les déambulateurs postérieurs se tirent derrière le corps. La sûreté de la position debout augmente vers l'arrière et la forme écartée du cadre offre une liberté de mouvement optimale des jambes. Un usage différent ou excessif est considéré comme non conforme à sa destination.

2.4.1 Indications

Les déambulateurs postérieurs **malte.** et **malte outdoor.** ont été conçus pour des utilisateurs ayant besoin de compenser une condition physique réduite ou une faible aptitude à solliciter les extrémités inférieures grâce à l'appui/la force des extrémités supérieures (éventuellement aussi du tronc). L'objectif est l'apprentissage de la marche active voire du déplacement autonome, l'élargissement d'un rayon d'action limité et la compensation d'une marche incertaine.

2.4.2 Contre-indications

En général, l'entraînement par la marche doit faire l'objet d'une indication médicale. Avant tout appareillage, consultez un médecin qui pourra constater s'il existe des contre-indications pour le patient. En principe, toute forme de douleur constitue une contre-indication. Ne pas effectuer l'appareillage de l'entraîneur à la marche sans avoir clarifié au préalable si le patient présente une malformation du pied exigeant un traitement.

2.5 Utilisation non conforme/avertissements

- Les utilisateurs présentant une déficience visuelle ou des difficultés de lecture doivent se faire lire le mode d'emploi afin de pouvoir utiliser l'aide thérapeutique en toute sécurité.

2. Description du produit.

- Pour une utilisation correcte du déambulateur postérieur, l'accompagnateur doit bénéficier d'une initiation précise et méticuleuse.
- L'utilisation du produit sans surveillance est interdite.
- N'utiliser **malte.** que sur des sols stables et plans et en intérieur. En extérieur, veuillez utiliser **malte outdoor.**
- Le réglage en hauteur maximum des poignées de maintien est indiqué par un marquage, ne pas effectuer de réglages au-delà de cette zone.
- Pour déterminer le poids maximum de l'utilisateur, veuillez consulter le **point 5** « Caractéristiques techniques » du présent mode d'emploi.
- Après chaque réglage et modification, bien resserrer les vis desserrées auparavant.
- Accrocher des sacs ou autres objets lourds peut avoir un effet négatif sur la stabilité.
- Utilisez uniquement des accessoires et des pièces détachées de la société Schuchmann afin de ne pas mettre en danger la sécurité de l'utilisateur.
- Lors de tous réglages ou modifications, veiller à ce que les extrémités de l'opérateur ou de l'utilisateur ne se trouvent pas aux endroits à régler/modifier afin de minimiser le risque d'accidents.
- Les utilisateurs ayant des difficultés à lire sont priés de se faire lire le mode d'emploi afin de comprendre le maniement du produit.

2.6 Équipement du modèle de base

- cadre en aluminium léger et pliant (**malte mini.** n'est pas pliant en T. 0)
- réglage séparé de la hauteur et de l'écartement des poignées
- roues directrices en EVA, avec bloqueur de direction
- roues arrière en EVA avec rétrofrein intégré au moyeu, débrayable (sur **malte.**)
- roues arrière en EVA avec frein à tambour, y compris frein à main bloqueur (sur **malte outdoor.**)

2.7 Liste des accessoires

- Appuis d'avant-bras à poignées (sur **malte.**)
- Appuis d'avant-bras à boules (sur **malte.**)
- Barre d'appui (sur **malte.**)
- Réducteur de poignées
- Pelote combinée bassin et siège
- Siège rabattable (pas pour T. 0)
- Barre de poussée
- Frein à main bloqueur (sur **malte.**)
- Frein à main à poignées spéciales petite taille
- Frein à sabot (sur **malte.**)
- Dispositif anti-bascule
- Panier de rangement
- Kit de déflecteurs (sur **malte.**)
- Rétrofrein (sur **malte outdoor.**)

2. Description du produit.

2.8 Vue d'ensemble du produit

Les illustrations suivantes présentent les dénominations des pièces essentielles du produit ainsi que les termes que vous pourrez rencontrer lors de la lecture de ce mode d'emploi.

Appuis d'avant-bras à poignées boules

Frein bloqueur

Dispositif anti-bascule

3. Réglages.

Seules des personnes ayant suivi une initiation adéquate par un consultant en dispositifs médicaux sont autorisées à effectuer des réglages et des modifications sur le produit ou les accessoires. Ce faisant, veiller lors de tous réglages ou modifications à ce que les extrémités de l'opérateur ou de l'utilisateur ne se trouvent pas aux endroits à régler/modifier afin de minimiser le risque d'accidents. Tous les réglages peuvent être effectués avec des outils disponibles dans le commerce (par exemple, une clé Allen, un tournevis ou une clé à molette).

3.1 Plier / déplier le cadre

Des charnières (**A**) permettent de plier le cadre afin de faciliter le transport ou le rangement du déambulateur postérieur. Pour plier le cadre, placez-vous derrière le déambulateur postérieur en position accroupie ou debout. Tirez simultanément sur les deux déclencheurs (**B**) et poussez le cadre vers le bas (**C**).

Pour le déplier, tirez de nouveau sur les deux déclencheurs (**B**) et remontez le cadre. Le déambulateur postérieur est de nouveau prêt à l'usage dès que les deux charnières (**A**) se sont enclenchées avec un "clic" sonore.

Les charnières doivent impérativement se réenclencher lors du dépliage !

Le cadre de malte mini. (T. 0) n'est PAS pliant !

Sur malte. T. 4, une goupille de sécurité (D) supplémentaire est installée !

3. Réglages.

3.2 Poignées

La hauteur et l'écartement des poignées sont réglables séparément aux dimensions individuelles du corps.

3.2.1 Réglage en hauteur des poignées

Pour effectuer un réglage en hauteur, desserrez les vis étoile (**A**), placez les poignées dans la position requise, puis resserrez les vis étoile. Une échelle (**B**) permet le réglage en hauteur exact des poignées. Ce faisant, veillez à ne pas sortir la poignée au-dessus du marquage STOP (**C**) du logement de la poignée, sinon le serrage requis ne serait plus garanti. La hauteur est également modifiable au niveau du réglage en largeur (voir **point 3.2.2**)

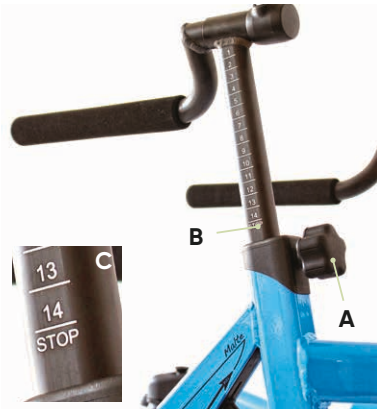

⚠ **Ne pas retirer les poignées hors de leur logement au-delà du marquage STOP !**

3.2.2 Réglage de l'écartement des poignées

Pour effectuer le réglage de l'écartement, desserrez les vis à tête cylindrique à six pans creux (**D**), placez les poignées dans la position requise, puis resserrez les vis à tête cylindrique à six pans creux. Comme indiqué au **point 3.2.1**, le réglage de l'écartement permet également de modifier la hauteur des poignées (**E**).

⚠ **Resserrez fermement toutes les vis après chaque réglage !**

3. Réglages.

3.3 Bloqueur de direction

Le blocage des roues directrices permet un déplacement en ligne droite. Pour desserrer le blocage des roues directrices, tirez le bloqueur de direction (**A**) légèrement vers le haut et déplacez-le d'un quart de tour vers la gauche ou la droite. Les roues directrices retrouvent leur liberté de mouvement permettant une direction autonome. Retirez le bloqueur de direction (**A**) légèrement vers le haut et déplacez-le d'un quart de tour vers la gauche ou la droite pour rebloquer les roues directrices. Dès que les roues directrices se retrouvent en position droite, le bloqueur de direction s'enclenche à nouveau.

3.4 Pelote combinée bassin et siège (en option sur malte. et malte outdoor.)

Rembourrée en PU, la pelote combinée bassin et siège verticalise l'utilisateur pendant la marche. Elle est réglable en hauteur, en profondeur, en largeur et en inclinaison et peut pivoter vers l'arrière.

Réglage de la hauteur

La hauteur de la pelote combinée bassin et siège se règle à l'aide des poignées (**B** - voir aussi **point 3.2.1**). Elle se règle également en hauteur en desserrant les vis (**C**).

3. Réglages.

Réglage de la profondeur
Desserrez les deux vis sans tête (**A**) et placez la pelote combinée bassin et siège dans la position souhaitée.

Réglage de la largeur
Les pelotes de bassin de la pelote combinée bassin et siège se règlent en largeur une fois les vis (**B**) desserrées.

Réglage de l'angle
Pour régler l'inclinaison de la pelote combinée bassin et siège, desserrez la vis à tête cylindrique (**C**).

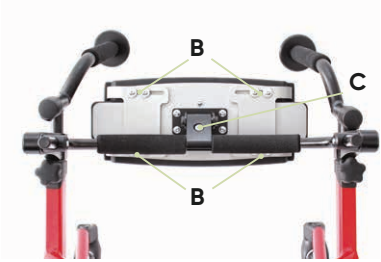

Pivotage
La pelote combinée bassin et siège se rabat vers l'arrière (**D**) quand elle n'est pas requise.

Resserrez fermement toutes les vis après chaque réglage !

3.5 Ceinture pelvienne 4 points

La ceinture pelvienne 4 points (**E**) s'installe sur la pelote pelvienne (**F**) réglable en largeur. À cet effet, les quatre boucles avion (**G**) sont fixées dans les points filetés (**H**) des guides latéraux à l'aide des vis fournies. Retirer d'abord les caches protecteurs placés sur les points filetés (**H**). Ensuite, passer les quatre extrémités des sangles dans la boucle avion respective (**G**). Les boucles avion doivent être fermées. La ceinture pelvienne s'ouvre au niveau de la boucle rapide centrale (**I**), sur laquelle s'effectue également le réglage en longueur de la ceinture.

3. Réglages.

3.6 Dispositif anti-bascule
(en option sur malte. et malte outdoor.)

Les utilisateurs se laissant parfois instinctivement tomber en arrière, **malte.** et **malte outdoor.** sont équipés d'un dispositif anti-bascule. Le dispositif anti-bascule empêche le basculement en arrière quand l'utilisateur se penche trop loin en arrière. L'angle du dispositif anti-bascule est réglable. À cet effet, desserrez la vis (**A**), retirez-la et placez le dispositif anti-bascule dans la position souhaitée. Fixez de nouveau le dispositif anti-bascule avec la vis (**A**).

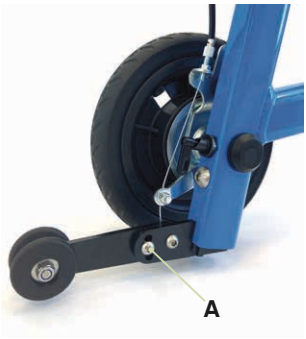

3.7 Banquette
(en option sur malte. et malte outdoor.)

La banquette est capitonnée et revêtue. La banquette se rabat en arrière quand elle n'est pas requise (**B**), laissant ainsi plus d'espace libre pour la marche. Relevez légèrement la banquette et rabattez-la vers l'arrière. Pour utiliser la banquette, rabattez-la tout simplement vers l'avant.

L'option banquette n'est pas offerte sur malte mini. (Taille 0) !

Veuillez tenir compte de la charge maximale (voir point 5) !

3.8 Barre de poussée

La barre de poussée est réglable en hauteur et équipée d'une protection intégrée contre la torsion. Elle peut être démontée en supplément. Pour régler la hauteur, desserrez le collier de serrage (**C**) et placez la poignée de poussée à la hauteur souhaitée. Pour retirer entièrement la barre de poussée, desserrez le collier de serrage (**D**). En insérant la barre de poussée, veillez à la pousser jusqu'à la butée dans le logement prévu à cet effet et à l'empêcher de se tordre.

3. Réglages.

3.9 Appuis d'avant-bras (en option sur malte.)

Les appuis d'avant-bras peuvent être équipés d'une poignée ou d'une boule. Ils permettent de régler la profondeur, la hauteur, l'angle et l'inclinaison.

Réglage de la profondeur

Desserrez la vis à tête cylindrique à six pans creux (**A**) en-dessous de l'appui d'avant-bras. Vous pouvez maintenant faire coulisser ce dernier sur le tube (**B**) et le placer dans la position souhaitée.

⚠ **Veuillez tenir compte des marques de réglage sur le tube (B).**

Réglage de la hauteur

Le réglage de la hauteur s'effectue au niveau des poignées (voir **points 3.2.1** + **3.2.2**).

Réglage de l'angle

Le réglage de l'angle (**C**) s'effectue à l'aide d'une charnière à crans. Desserrez la vis à tête cylindrique à six pans creux (**A**) en-dessous de l'appui d'avant-bras et placez ce dernier dans la position souhaitée.

Réglage de l'inclinaison

Pour le réglage de l'inclinaison (**D**), desserrez la vis à tête cylindrique à six pans creux (**A**) en-dessous de l'appui d'avant-bras et placez ce dernier dans la position souhaitée.

3. Réglages.

3.10 Poignée / boule pour appuis d'avant-bras (en option sur malte.)

Desserrez la vis cylindrique à six pans creux (**A**) et placez la poignée (**B**) ou la boule (**C**) dans la position souhaitée.

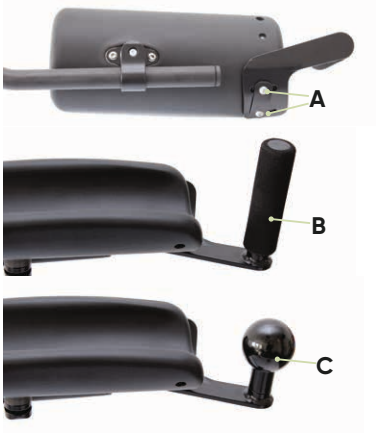

⚠ **Resserrez fermement toutes les vis après chaque réglage !**

3.11 Frein à sabot (en option sur malte.)

La fonction du frein à sabot est le ralentissement dosé du roulement des roues arrières. La pression du frein à sabot sur la roue, et donc la vitesse de roulement des roues, peut être modifiée en serrant ou en desserrant la vis **D** (desserrer d'abord le contre-écrou **E**).

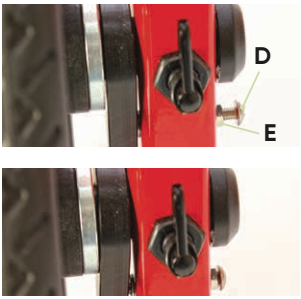

⚠ **Resserrez fermement le contre-écrou après chaque réglage !**

3.12 Frein à main bloqueur (en option sur malte.)

Le frein à main bloqueur est compris dans le modèle de base sur **malte outdoor.** Le déambulateur postérieur peut être équipé d'un frein à main bloqueur pour empêcher les déplacements inopinés et pour sécuriser la position arrêtée. Tirez sur les leviers de frein (**F**) et enclenchez les crans d'arrêt rouges (**G**). Pour déverrouiller le frein, tirez à la fois sur le levier de frein (**F**) et sur les crans d'arrêt rouges (**G**).

3. Réglages.

3.13 Frein à main à poignées spéciales petite taille

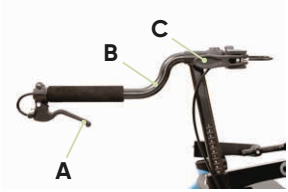

Pour les utilisateurs présentant une envergure de préhension limitée, le déambulateur peut être équipé d'un frein à main à poignées spéciales petite taille.
Pour freiner le déambulateur, tirez le frein à main (**A**) à l'aide des poignées (**B**) prévues à cet effet. Veuillez assurer le déambulateur contre les déplacements inopinés en actionnant le frein à main séparé. À cet effet, appuyez sur le levier de frein correspondant (**C**) situé derrière les poignées (**B**), puis tirez-le pour desserrer de nouveau le frein.

3.14 Barre d'appui
(en option sur malte.)

La barre d'appui relie les poignées en travers et soutient la la verticalisation pendant la marche. Elle se règle en hauteur et en profondeur et peut pivoter.

Réglage de la profondeur
Desserrez légèrement les vis des deux dispositifs de blocage (**D**), placez la barre d'appui dans la position souhaitée et resserrez fermement les vis.

Réglage de la hauteur
Le réglage de la hauteur s'effectue au niveau des poignées (voir **point 3.2.1**).

Pivotage de la barre d'appui
Retirez la goupille de blocage (**E**) et faites pivoter la barre d'appui sur le côté.

⚠ **Sur malte. T. 0 + 4, et en combinaison avec les appuis d'avant-bras, l'utilisation d'une barre d'appui n'est pas possible (voir point 3.9) !**

⚠ **Resserrez fermement toutes les vis après chaque réglage !**

3. Réglages.

3.15 Déflecteur
(en option sur malte.)

Le déflecteur sert à protéger le produit et ses abords.
Si l'utilisateur risque de se cogner contre des meubles, objets etc. en se déplaçant avec **malte.** le déflecteur prévient les dommages. Le déflecteur est prémonté et ne peut pas être réglé ou déplacé.

3.16 Rétro-frein
(en option sur malte outdoor.)

Les utilisateurs se laissant parfois instinctivement tomber en arrière, **malte.** est équipé en standard de rétro-freins offrant un appui optimal. Sur **malte outdoor.** il s'agit d'un accessoire en option. Intégré aux roues arrière, le rétro-frein peut être activé ou désactivé selon la situation.

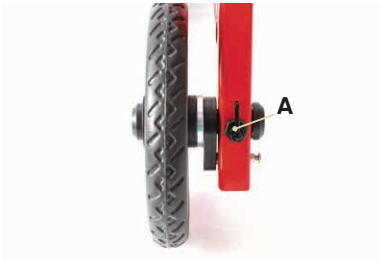

Activer le rétro-frein

Effectuez un demi-tour de verrou vers le haut (**A**) et déplacez la roue vers l'arrière jusqu'à ce que le verrou s'enclenche avec un "clic" sonore.

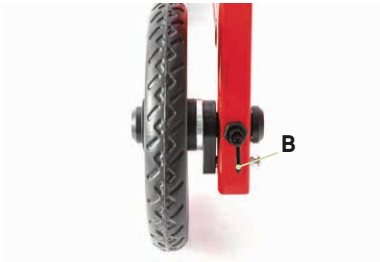

Désactiver le rétro-frein

Effectuez un demi-tour de verrou vers le bas (**B**) jusqu'à ce qu'il soit calé dans l'encoche.

3.17 Panier de rangement
(en option sur malte. et malte outdoor.)

Le panier de rangement sert au transport de petits objets, il enjolive l'aspect du déambulateur postérieur. Le panier est indémontable et ne peut être ni réglé ni déplacé. Ne pas dépasser la charge maximum de 5 kg pour le panier.

4. Nettoyage et entretien.

4.1 Nettoyage et désinfection

4.1.1 Nettoyage

Nettoyez régulièrement toutes les pièces du cadre avec une éponge ou un chiffon humide, les gouttes d'eau doivent notamment être écartées. En cas d'encrassement important, laver avec un nettoyant ménager doux. Il est important de bien sécher les parties nettoyées.

Tous les tissus qui ne sont pas amovibles s'essuient avec un chiffon humide. Pour tous les tissus amovibles, veuillez consulter les étiquettes d'entretien cousues dans les coutures (comme p.ex. **A**+**B**) sur l'élément correspondant.

Veuillez tenir compte de nos consignes générales de nettoyage et d'hygiène. Vous les trouverez sur **www.schuchmann.de/mediathek**.

4.1.2 Désinfection

Pour la désinfection des surfaces en métal et en plastique, différents produits sont utilisables.

Les produits désinfectants liquides existent sous forme de solution à vaporiser et à essuyer en la répartissant uniformément avec un chiffon doux. En alternative, des chiffons imprégnés de produit désinfectant sont également utilisables pour essuyer toute la surface des appareils. Dans les deux cas, le chiffon et l'appareil doivent être entièrement humidifiés. La désinfection dans un dispositif de désinfection automatique est également possible et même recommandable.

Les temps d'action pouvant varier, ils sont à consulter dans les instructions du fabricant des produits utilisés.

4.2 Entretien

Effectuez un contrôle visuel quotidien et vérifiez régulièrement que le produit ne présente aucune fissure, aucune rupture et aucun dysfonctionnement. Vérifiez qu'aucune pièce ne manque. En cas de défaut ou de dysfonctionnement, veuillez vous adresser directement à votre revendeur (voir **point 7.6**).

4.3 Maintenance

Pour assurer la sécurité de l'utilisateur et le maintien de la validité de la garantie sur le produit, une maintenance est à exécuter au moins une fois par an par le revendeur spécialisé (voir **point 7.6**). Les maintenances effectuées sont à enregistrer dans le plan de maintenance (voir **point 4.3.2**).

4. Nettoyage et entretien.

4.3.1 Consignes de maintenance

- Nettoyage à fond selon les instructions du fabricant (voir **point 4.1.1**)
- Le cas échéant, désinfection selon les instructions du fabricant (voir **point 4.1.2**)
- Détériorations du cadre, des pièces rapportées et des accessoires (fissures, cassures, corrosion, pièces tordues ou manquantes)
- Solidité des raccords (resserrer les vis desserrées, remplacer les vis manquantes)
- Fonctionnement des éléments de réglage (vis)
- Fonctionnement des éléments de sécurité (dispositif anti-bascule, déflecteur)
- Fonctionnement des freins (freins à sabot, freins à main)
- Fonctionnement des roulettes (concentricité, facilité de rotation)
- Contrôle de l'absence de détériorations sur les rembourrages et les housses
- Lisibilité de la plaque signalétique
- Contrôle final complet du fonctionnement de l'aide technique
- Contrôle de la fixation correcte de toutes les pièces rapportées et des accessoires associés

4.3.2 Plan de maintenance

Les consignes de maintenance du fabricant ont été suivies (voir **point 4.3.1**) :

Date	Entreprise	Nom	Signature

Les défauts ou détériorations constatés doivent être réparés par le revendeur spécialisé ou le fabricant avant la réutilisation.

4. Nettoyage et entretien.

4.4 Pièces de rechange

Utilisez uniquement des accessoires originaux et des pièces détachées originales de la société Schuchmann afin de ne pas mettre en danger la sécurité de l'utilisateur, faute de quoi la garantie perd sa validité.
Pour commander des pièces détachées, veuillez vous adresser à votre revendeur en indiquant le numéro de série de votre chaise thérapeutique (voir **point 7.6**). Seul un personnel formé à cet effet est autorisé à monter les pièces détachées et les accessoires requis.

4.5 Durée d'utilisation et réutilisation

La durée d'utilisation prévue pour notre produit est de « 8 » ans maximum, en fonction de l'intensité d'utilisation, du nombre de réutilisations et du respect des consignes du présent mode d'emploi. Le produit peut être utilisé au-delà de cette période si son état est fiable. La durée d'utilisation prévue ne concerne pas les pièces d'usure, telles les roulettes, les vérins à gaz, ... L'entretien et l'estimation de l'état et de l'aptitude éventuelle du produit à être réutilisé incombent au revendeur.
Ce produit est conçu pour être réutilisé. Avant de le céder à un tiers, veuillez le nettoyer et le désinfecter selon les consignes du **point 4.1**. Les documents d'accompagnement, comme p. ex. le présent mode d'emploi, sont des composants du produit et doivent être remis au nouvel utilisateur.
La réutilisation ne prévoit pas de démontage préalable. En cas d'entreposage, il est recommandé de plier le produit à ses dimensions les plus compactes pour économiser de la place.

Si un incident grave se produit dans le cadre du cycle de vie du produit alors qu'il est utilisé conformément à sa destination, cet incident devra être signalé immédiatement au fabricant et aux autorités compétentes.

5. Caractéristiques techniques.

5.1 Dimensions malte.

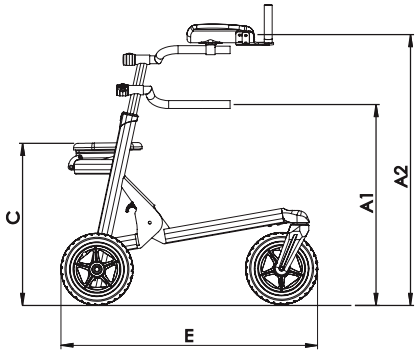

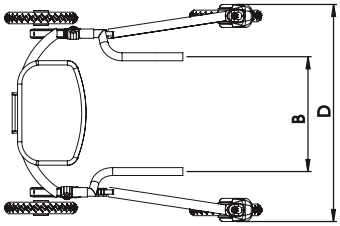

		malte mini. T. 0	T. 1	T. 2	T. 3	T. 4
A1	Hauteur poignée	290 - 530 mm	340 - 580 mm	510 - 750 mm	680 - 940 mm	870 - 1130 mm
A2	Hauteur appuis d'avant-bras	-	460 - 640 mm	630 - 870 mm	790 - 1030 mm	980 - 1240 mm
B	Écart entre les poignées	220 - 360 mm	220 - 360 mm	300 - 440 mm	380 - 520 mm	430 - 570 mm
C	Hauteur assise	-	330 mm	450 mm	600 mm	700 mm
D	Largeur totale	520 mm	510 mm	610 mm	680 mm	750 mm
E	Longueur totale	580 mm	580 mm	700 mm	770 mm	870 mm
	Hauteur cadre (plié)	370 mm	250 mm	320 mm	340 mm	370 mm
	Dimensions transport (L x l x H)	580 x 520 x 370 mm	580 x 510 x 250 mm	700 x 610 x 320 mm	770 x 680 x 340 mm	870 x 750 x 370 mm
	Charge max.	20 kg	30 kg	50 kg	70 kg	100 kg
	Poids	3,9 kg	6,4 kg	7,8 kg	8,4 kg	9,5 kg

5. Caractéristiques techniques.

5.2 Dimensions malte outdoor.

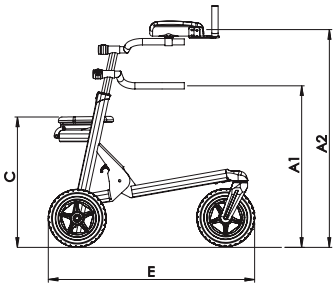

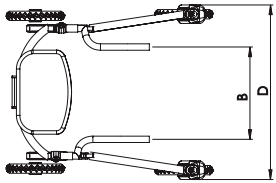

		T. 1	T. 2	T. 3	T. 4
A1	Hauteur poignée	340 - 580 mm	510 - 750 mm	680 - 940 mm	870 - 1130 mm
A2	Hauteur des accoudoirs	460 - 640 mm	630 - 870 mm	790 - 1030 mm	980 - 1240 mm
B	Écart entre les poignées	220 - 360 mm	300 - 440 mm	380 - 520 mm	430 - 570 mm
C	Hauteur assise	330 mm	450 mm	600 mm	700 mm
D	Largeur totale	560 mm	660 mm	730 mm	800 mm
E	Longueur totale	660 mm	750 mm	820 mm	920 mm
	Hauteur du cadre (plié)	250 mm	320 mm	340 mm	370 mm
	Dimensions de transport (L x l x H)	660 x 560 x 250 mm	750 x 660 x 320 mm	820 x 730 x 340 mm	920 x 800 x 370 mm
	Charge max.	30 kg	50 kg	70 kg	100 kg
	Poids	7,5 kg	9,9 kg	10,6 kg	11,6 kg

6. Garantie.

Le délai de garantie légal de deux ans s'applique à tous les produits. Ce délai commence à la livraison ou à la remise du produit.
Si, au cours de cette période, un vice de matériau ou de fabrication prouvé est constaté sur la marchandise que nous avons livrée, retournez-nous la marchandise franco de port. Nous vérifierons le dommage signalé et nous déciderons de le réparer ou, le cas échéant, de livrer un nouveau produit gratuitement.

7. Identification.

7.1 Numéro de série/Date de fabrication

Le numéro de série, la date de fabrication ainsi que d'autres informations sont indiqués sur la plaque signalétique qui se trouve sur chaque produit (**A**).

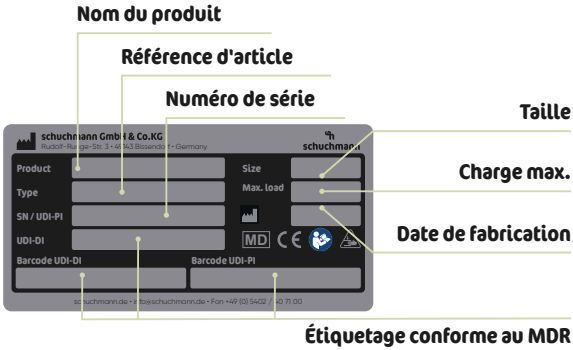

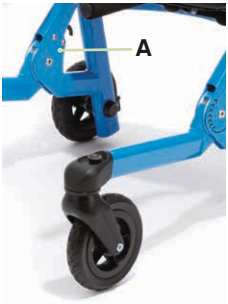

7.2 Version du produit

Le déambulateur postérieur **malte.** est disponible en cinq tailles, **malte outdoor.** en quatre tailles. Ils peuvent être complétés tous les deux par de nombreux accessoires (voir **point 2.6**).

7.3 Version du document

Mode d'emploi **malte. & malte outdoor.** - Statut de modification G ; version 2026-06-16

7.4 Nom et adresse du fabricant, revendeur

Ce produit a été fabriqué par :

Schuchmann GmbH & Co. KG
Rudolf-Runge-Str. 3 · 49143 Bissendorf · Allemagne
Tél. +49 (0) 5402 / 40 71 00 · Fax +49 (0) 5402 / 40 71 109
info@schuchmann.de · www.schuchmann.de

Ce produit a été livré par le revendeur suivant :